

Rapport d. M. DEVAUX, ingénieur en chef des mines dans la 3e division; 28 juillet 1832.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Des travaux, faits à la Meuse, quais, ports, ponts, ouvrages en lit de rivière, des projets conçus, des lois, règlements de police, tarifs et arrêtés relatifs à la navigation.

115. Il y avait en cette année un pont sur la Meuse, à Cheratte. Ce pont ayant été ruiné par Pépin, Charlemagne en employa les débris à bâtir une église à Herstal.
750. Pont en pierre construit sur la Meuse par Pepin, entre Jupille et Herstal.
908. Le droit de tonlien est mentionné dans un diplôme de Louis, fils de l'empereur Arnulph, en faveur de l'église de Liège.
1088. Construction du premier pont des Arches, connu dans l'histoire de Liège sous le nom de pont de Réginard. Ce pont s'écroule en 1409.
1050. Vers cette époque fut construit le pont de Meuse, à Namur.
1080. Construction d'un pont en pierre à Dinant.
1105. Pont en bois devant Visé.
1151. Destruction du pont qui existait devant la ville d'Andenne.
1175. Le pont de Namur est emporté par les eaux.
1199. Traité du 26 août, entre Philippe le Noble, comte de Namur, et Thibaut, comte de Bar, qui stipule, art. 4, que les eaux de la Meuse seront communes entre le comte de Bar et le comte de Namur jusqu'à ta forêt d'Arche; mais, en commençant à cette forêt, la Meuse appartiendra tout entière au comte de Namur.
1294. Construction du pont de Huy. Il n'existait plus à la fin de 1678.
1360. Reconstruction du pont de Namur par Guillaume I.
1380. Construction d'un pont en bois devant Visé.
1381. Construction d'un pont en bois à Jemeppe.
1446. Rétablissement du pont des Arches. Il est emporté par une crue d'eau extraordinaire en 1643.
1469. Cession du droit de tonlieu du pont des Arches, en faveur de Charles le Téméraire.
1479. Chartes des naiveurs de Liège. - Elles ont été renouvelées en 1525, 1587, 1613, 1715, 1719 et depuis.
1517. Projet de jonction de la Meuse à l'Escaut par la Méhaigne, la Geete et le Demer. Octroi de Charles Quint pour la canalisation de la Geete et du Demer.
1518. Le traité conclu le 12 novembre, entre Marie, reine douairière de Hongrie, gouvernante de Pays-Bas, et le prince-évêque de Liège, règle des différends relatifs aux tonlieux de Namur et de Huy.
1533. On construit à Namur, le long de la Meuse, une rue qui depuis a été changée en un quai appelé communément Rempart ad aquam.

1539. Projet de pont barrage sur la sauvenière à Liège ajourné 26 août suite à l'opposition manifestée par les meuniers occupant les moulins des Collégiales de Saint-Denis, de Saint-Jean et celui dit de Brabant au pont d'Ile. Le projet ne fut jamais rapporté.
1548. Le traité de 1548 confirme le traité du 12 novembre 1518.
1553. Tarif des droits perçus au château Thiry sur les marchandises transportées par la Meuse.
1563. Tarif des droits de tonlieu perçus à Eisdén.
1572. Établissement des digues de Vivegnis, de Herstal et de Chertal.
1573. Le pont de Dinant est emporté par une crue extraordinaire. Il est remplacé par un pont de bateaux.
1573. Une partie du pont des Arches est détruite.
1590. Tarif des droits à payer sur la Meuse dans le pays de Liège.
1596. Construction du pont des Jésuites, à l'aval du canal de la Sauvenière, à Liège.
1598. Charte des naiveurs de Namur, donnée par Philippe II; elle s'est accrue de nouvelles dispositions en 1697, 1710, 1713, 1718 et 1734.
1605. Tarif des droits à payer sur la Meuse dans le pays de Liège.
1606. Tarif des droits à payer sur la Meuse dans le pays de Liège.
1611. Le 26 janvier, établissement de la première barque marchande entre Givet et Dinant.
1627. Projet de jonction de la Meuse au Rhin, commencé par les ordres de l'infante Isabelle.
1643. Rétablissement de la digue de Vivegnis.
1648. Construction du quai de halage à l'amont et à l'aval du pont des Arches à Liège.
Reconstruction du pont des Arches, achevée en 1657 à Liège.
1651. Règlement sur les barques de Huy, qui partaient alors du pont d'Avroy.
1652. Mandement qui ordonne aux propriétaires riverains de l'Ourthe d'ouvrir leurs héritages, d'ôter les arbres et haies, afin de donner aux chevaux un libre passage.
1653. Le 14 juin, règlement sur la rivière d'Ourthe.
1654. Règlement sur les barques de Huy.
1656. Placard de Philippe IV, qui défend à tous les officiers publics de prendre ou exiger aucune chose sur bateaux, etc.
1657. Adjudication du péage sur et sous le pont des Arches.
1659. Règlement sur la police de la ville de Liège et sur la police de la Meuse dans la ville.
1671. Tarif des droits à payer sur la Meuse dans le pays de Liège.
1680. Tarif des droits à payer sur la Meuse dans le pays de Liège.
Reconstruction du pont de Huy, terminée en 1688.
1683. Construction du pont de Maestricht, bâti par Jacques Roman, frère dominicain.

Tarif des droits à payer sur la Meuse dans le pays de Liège.

1685. Mandement qui renouvelle aux propriétaires riverains de l'Ourthe, l'ordre d'ouvrir leurs héritages, d'ôter les arbres et haies, afin de donner aux chevaux un libre passage.
1700. Prélèvement du soixantième au bureau de Neer, plus bas que Ruremonde. C'était une nouveauté illégitime introduite par les Liégeois.
1705. Règlement sur la police de la ville de Liège.
1712. Tarif des droits perçus pour les marchandises transportées sur la Meuse.
1713. Établissement d'un bureau de péage à Well, par le roi de Prusse.
1715. Mandement du prince-évêque de Liège sur les chemins de halage de l'Ourthe, portant règlement pour les usines de cette rivière, et ordonnant aux riverains de draguer le lit.
1717. Reconstruction du pont de Dinant.
1718. Supprimé à main armée par l'électeur de Bavière, le bureau de Neer fut rétabli en 1718.
1720. Projet de jonction de la Meuse à la Saône par le Vair. Ce projet, dû à M. de Bavilliers, ingénieur, ne fut pas accueilli.
1725. Le 28 mai, édit par lequel il est fait défense de laisser des bois sur le rivage d'Avroy.
1728. Construction du quai le long du rivage St-Martin, à la Plante (Namur).
1798. Édit qui défend au comte d'Arberg, seigneur de la Rochette, de prélever des droits sur les bateaux de la Vesdre.
1736. Mandement du prince-évêque de Liège sur les chemins de halage de l'Ourthe, en date du 22 septembre.
- Mandement du prince-évêque de Liège sur les chemins de halage de la Vesdre, en date du 12 novembre.
1738. Le sieur Bresson propose la jonction de la Meuse à la Saône par le Mouzon, en partant de Neufchâteau.
1742. Mandement pour la Vesdre, les usines et la navigation.
1751. Mandement pour la Vesdre, qui oblige les maîtres d'usines à lâcher leurs eaux à certaines heures, pour que les bateliers puissent naviguer librement; la même obligation leur est imposée à l'égard des barques de Chaudfontaine.
- Le roi Stanislas échoue dans le projet de jonction de la Meuse à la Saône.
1755. Projet d'un pont en pierre à établir devant la ville de Visé.
1765. Reconstruction de la batte de Meulevelt-lez-Stookheim, laquelle était antérieure au XVIIIe siècle.
- Mandement relatif au halage de l'Ourthe et de la Vesdre. Il renouvelle aux maîtres d'usines de cette dernière rivière, l'ordre de lâcher leurs eaux à l'heure convenue avec les bateliers.
1768. Mémoire du sieur Cretté, ingénieur, pour obtenir l'autorisation d'ouvrir le canal de Champagne.

- 1770. Chemin de halage à l'aval du pont de Huy.
- 1779. Tarif des péages perçus au pont de Huy, et affermés le 24 août.
- 1783. Proposition de canalisation de la Meuse, depuis Verdun jusqu'au confluent du Vair.
- 1784. L'empereur Joseph II abolit à Namur le droit du soixantième.
- 1785. Route de Huy à Namur dans la vallée de la Meuse.
- 1788. Projet de canal, à Sedan, ayant pour effet de couper un coude long et dangereux.
- 1789. Commencement d'exécution du canal de Sedan, bientôt interrompue par les événements politiques.

REVOLUTION LIEGEOISE

- 1794. Mémoire sur les améliorations à faire à la Meuse, publié par M. Lecreulx, officier du génie.
- 1797. Arrêté du Directoire exécutif, du 18 nivôse an V, sur les chemins de halage.
- 1798. Arrêté du Directoire exécutif, du 19 ventôse an VI, contenant des mesures pour assurer le libre cours des rivières navigables et flottables.
- 1798. Loi du 6 frimaire an VII, relative au régime et à l'administration des bacs et bateaux sur les fleuves, rivières et canaux navigables.
- 1800. Mémoire du 1 frimaire an IX, par M. Lejeune, ingénieur en chef, sur l'état de la navigation dans le département de Sambre-et-Meuse.
Mémoire du 28 du même mois, par le même ingénieur, sur l'état de la navigation dans le département de l'Ourthe.
- 1802. Projet de réunion de la Meuse à l'Escaut, par M. Cayenne, ingénieur des ponts et chaussées, au mois de thermidor an X.
Loi du 14 floréal an X, autorisant le Gouvernement à déterminer les droits sur les bacs et bateaux de passage, comme aussi sur les ponts concédés.
Loi du 30 floréal an X, qui crée des droits de navigation.
Décret du 9 thermidor an XI, ordonnant l'ouverture du canal du Nord, destiné à joindre l'Escaut à la Meuse et la Meuse au Rhin.
- 1803. L'arrêté du 8 prairial an XI divise en bassins la navigation intérieure de la France.
Rapport fait en l'an XI par le préfet de l'Ourthe, et qui signale l'état alarmant du chemin de halage.
- 1804. Arrêté du 8 floréal an XII, relatif aux baux des droits de bacs et de passages d'eau, et à l'emploi de leurs produits.
Projet proposé le 30 prairial an XII, par M. Lejeune, ingénieur en chef, pour l'amélioration du Forchu-Fossé à Liège.
Réparations au chemin de halage, en l'an XII.
An XIII. Reconstruction de l'arche du milieu et des avant-becs du pont de Huy, par M. Lejeune, ingénieur en chef, qui en avait présenté le projet dès l'an V.

1805. Décret du 8 mars 1805, ordonnant le canal de Soissons, à l'effet d'ouvrir une ligne directe de Rotterdam à Paris, par l'Aisne et la Meuse.
- Décret du 4 prairial an XIII, qui fixe la largeur des chemins de halage et promulgue en Belgique l'art. 7 du titre XXVIII de l'ordonnance du mois d'août 1669.
- Décret impérial du 8 vendémiaire an XIV, réglant que les contraventions à l'art. 7, titre XXVIII, de l'ordonnance de 1669, seront jugées administrativement.
- Deux décrets relatifs à la Meuse ont été rendus le 10 brumaire an XIV: l'un établit un droit de navigation sur la Meuse, l'autre fixe les bureaux et règle la perception.
1806. Le 11 janvier, publication à Liège du décret du 10 brumaire an XIV.
- Reprise des travaux du canal de Sedan.
1807. Projet proposé le 18 mai par M. Cl. Deschamps, ingénieur en chef, pour remédier aux ravages causés par le Forchu-Fossé.
1808. Décret impérial du 22 janvier, qui déclare l'art. 7, titre XXVIII, de l'ordonnance de 1669, applicable à toutes les rivières navigables de l'empire.
- Arrêté du préfet, en date du 1er août, pour le chemin de halage de l'Ourthe.
- Commencement des travaux du canal du Nord, abandonnés en 1813.
1810. Achèvement du canal de Sedan.
1812. Route de Huy à Liège par la vallée de la Meuse.
1813. Projets pour l'amélioration de la Meuse au coude des Augustins, et pour l'alimentation du canal de la Sauvenière, avec bassin sur la promenade d'Avroy.
1814. Le 5 juin, arrêté du gouverneur général du Bas-Rhin, qui rétablit, conformément au décret du 10 brumaire an XIV, la perception des péages, qui avait été suspendue sur la Meuse, à l'arrivée des alliés.
1815. Le traité de Vienne, en date du 9 juin, règle que les droits perçus à cette époque sur la Meuse, en vertu des décrets du 10 brumaire an XIV, ne seront pas augmentés.

PAYS-BAS

1818. (15 septembre). Loi qui fixe un droit de tonnage dit lastgeld, espèce de patente pour chaque bateau.
1817. Fascinage exécuté à Swalmen, au-dessous de Ruremonde.
1818. Dispositions réglementaires prises dans le Limbourg, renouvelées en 1825 et approuvées le 18 novembre de la même année, par arrêté royal, qui mettent les ouvrages défensifs des rives de la Meuse à la charge des communes.
- Arrêté royal du 1er mars, supprimant les taxes qui, dans quelques communes, restreignaient la liberté de la navigation.
- Arrêté royal du 21 mars, réglant le mode de travaux de défense à faire à la Meuse dans le Limbourg.
1818. Arrêté du gouverneur de la province de Liège, en date du 26 octobre, pour les chemins de halage de la Meuse et de l'Ourthe.

1819. Arrêté royal du 17 décembre, qui divise et confie l'administration de la Meuse aux trois provinces de Namur, de Liège et de Limbourg.

Construction de portions de chemin de halage.

1820. (30 octobre). Règlement pour la navigation de la Meuse et de quelques autres rivières, approuvé par arrêté royal du 1 janvier 1821.

Construction de portions de chemin de halage.

1821. (12 juillet). Le droit dit lastgeld est abrogé.

Construction du canal des Ardennes.

1822. Projet de réunion de la Meuse à l'Escaut, par un canal dirigé de Louvain sur Charleroy.

Chenal creusé, mais bientôt détruit, au droit de la ville d'Andenne.

1824. Projet de réunion de la Meuse à l'Escaut, par un canal dirigé de Louvain sur Namur.

1825. Projet de canalisation de la Sambre.

Construction du chemin de halage, à Dinant, depuis la promenade qui longe la rive de la droite Meuse, en amont du pont, jusqu'au rivage de la barque, sur une longueur de 475 mètres.

Quai de déchargement au rivage St-Martin, à la Plante.

1826. Ouverture du canal de Bois-le-Duc à Maestricht.

Projet de canalisation de la Meuse depuis la frontière de France jusqu'à Namur, par M. R. De Puydt.

1817. Démolition du pont des Jésuites, à Liège.

Ouverture du canal des Ardennes, sans qu'il fût encore complètement achevé.

1828. Projet de canal destiné à joindre la Meuse à la Moselle.

Mur de soutènement exhausé à la Plante.

Appel du conseil communal de Liège aux gens de l'art, pour des projets d'amélioration au canal de la Sauvenière.

1829. Projet de dérivation de la Meuse, à Liège, par M. l'architecte Beaulieu.

La canalisation de la Sambre est en partie achevée, et une assez grande étendue de la rivière est livrée à la navigation.

La compagnie française concessionnaire du canal des Ardennes, autorisée par le Gouvernement français à faire des études pour l'amélioration de la Meuse jusqu'au pont de Jaspe, offre au Gouvernement des Pays-Bas de se charger du même travail en Belgique. Ses propositions ne sont pas agréées.

BELGIQUE

1831. Mémoire sur le canal de Meuse et Moselle. - Vues sur les améliorations à faire à la Meuse.

1834. Adoption du pont en pierre pour le remplacement du passage d'eau de la Boverie.

- Projet d'un draguage dans le chemin des bateaux, à la Basse-Enhaive.
Établissement de portions de pérés et réparations au chemin de halage.
Placement de garde-corps le long de la Meuse, sur la route Namur à Dinant.
1835. Reconstructions d'aqueducs au rempart ad aquam.
1836. Essais de draguages sur la Meuse, par M. De Sermoise, ingénieur en chef du Limbourg.
Réparations au chemin de halage, dans la province de Namur pour une somme de fr. 14,700.
Loi du 9 juillet, qui change tout le système établi précédemment sur la Meuse française et qui fixe le tarif des droits de navigation.
Prolongation du chemin de halage, à Huy, sous la première arche du pont et un en amont de cette arche.
1837. Passe artificielle de Dom le Mesnil, sur la Meuse française.
Adjudication d'un rivage, à Jambes.
Projets de dérivation présentés par MM. Chevron, Franck, Renoz et Van Keerbergen.
Projet de creusement d'un chenal à la Basse-Enhaive, au moyen du bateau dragueur de la Sambre, d'un cube de 500 mètres, et réparations au chemin de halage, établissement de quelques parties de pérés, etc.
Projet d'amélioration au cours de la Meuse dans la province de Limbourg, par M. De Sermoise, ingénieur en chef.
Le principe adopté pour la Basse-Seine devient la règle des péages pour la Meuse et d'autres rivières, en conformité de la loi du 9 juillet 1838.
Loi du 17 mai 1837, qui affecte fr. 7,000,000 aux travaux de la Meuse française.
Le 21 août, formation de la première société (société liégeoise) pour la navigation à vapeur sur la Meuse.
1838. Loi du 21 décembre, par laquelle, chap. IV, art. 2, l'État reprend l'administration de la Meuse, à partir du 1er janvier 1840.
Construction du rivage du Jeu-de-Balle, à Dinant.
Passe artificielle de St-Louis, sur la Meuse française.
Construction d'un pont suspendu en fer, à Monthermé, sur la Meuse française.
Dérivations, en partie souterraines, entreprises à Revin et à Chooz, sur la Meuse française.
1839. Essais de draguages tentés par la société liégeoise pour la navigation à vapeur sur la Meuse.
Rivage de Froidveau, à Dinant.
Rivage des Tanneries, à Dinant.
Enlèvement d'un banc de sable, en amont du pont de Dinant.

1840. Exécution d'un revêtement en fascinage, en amont de Vessem, pour sauver le village de Maasbracht.

Construction d'un rivage entre les portes de Gravière et du Cul-du-Tan.

Ouverture des dérivations éclusées de Donchery et de Villette, sur la Meuse française.

Construction de la passe artificielle de Fépin, sur la Meuse française.

1840. Ponts suspendus sur la Meuse française à Revin, à Fumay, etc.

Commencement de la passe artificielle de Chokier.

1841. Construction du pont du Val Benoit, à Liège.

Démolition et reconstruction du pont de la Boverie, à Liège.

Arrêté royal du 8 novembre 1841, portant règlement de police et de navigation pour la Meuse belge.

1842. Construction du premier pont suspendu sur la Meuse belge, à Seraing.

Passes artificielles d'Anseremme, de Tailfer, des Grands-Malades, des îles de Beez, du Val-St-Lambert et de Jupille.

Ouverture de la dérivation de Mézières.

NOTA. Des constructions de ponceaux, soit en bois, soit en pierre, des réparations aux chemins de halage, aux murs de quai, et beaucoup d'autres menus ouvrages qui ne sont pas repris en détail dans les cinq rapports sur la Meuse, n'ont pu trouver place dans cette table.